Procès-verbal du conseil d'établissement du 30.03.2021
(approuvé lors du conseil d'établissement du 25.06.2021)

Etaient présents
Bertrans Buchwalter, Lucia Da Silva, Didier Devilard, Simon McNaught, Delphine Carton, Olivier Colangelo, Sébastien Rest, Blaise Fénart, Aurélie Exbrayat, Patrick Bonnefoy, Philippe Corbet, Isabelle Feurtet, Christophe Hugon, Charlotte Gabet, Frédéric Oppenheim, Claude Bénard, Anne Faye, Sidonie Mancois, Salima Triki, Sarah Silvestre, Soraya Flitti, Stéphanie duncan, Pascale Guély, Elisabeth Flawn-Thomas, Wiko Nkema Bosenge, Jean-Luc Kanté, Maylis Franceries, Achille Jacheet, Jad Abouchalache, Guillaume Bazard, Isabelle Chomet, Jihane Korban-Schmitt, Roch Miambanzila, Agathe Blanquart, Stéphane Rambosson, Frédéric Fournier

Etaient excusés
Christophe Adol, Carine Rautureau, Olivier Poggi, Lucie Moss, Héloïse Gonin, Luc Mourier-Cooper, Astrid De Rohan Willner, Lucas Grenot, Laetitia Somme, Alexandre Holroyd, Laure Philippon, Olivier Bertin, Sophie Routier, Samy Ahmar, Marie-Claire Sparrow

M. Devilard ouvre le conseil à 17h15.

Le quorum est atteint.

M. Bénard se porte volontaire pour assurer le secrétariat de séance après que les collègues du secondaire présents indiquent ne pas souhaiter le faire.
Seuls M. Oppenheim et Mme Gabet, représentants du SGEN assistent au CE. Les représentants du SNES assistent à une formation au sujet du nouveau baccalauréat sur le même créneau et n'ont pu se rendre disponibles.

1 -.Adoption des comptes-rendus des dernières instances

Approbation du CR précédent. 2 abstentions, 24 pour, 0 contre.

2- Point financier

M. Rest présente un point d'étape budgétaire.

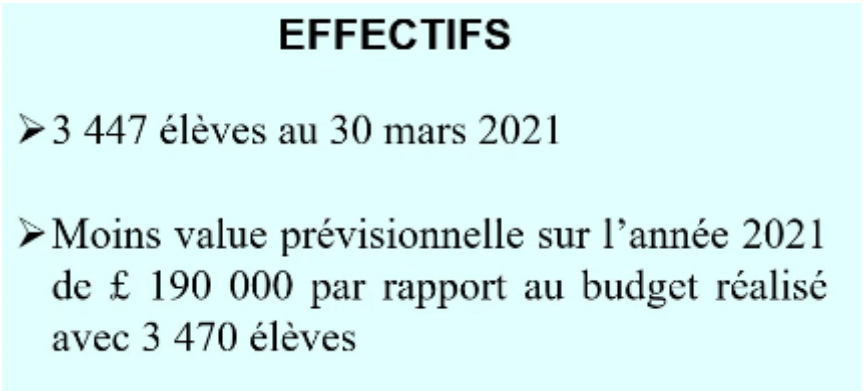

190 000 £ correspond à 0.7% du montant total des recettes des droits de scolarité et représente approximativement un équivalent de rémunération de 3 salaires d'enseignants charges patronales comprises.

Le taux de recouvrement est de 94% aujourd'hui (moyenne : trimestre 1 + trimestre 2), ce qui est plutôt positif par rapport à la situation actuelle.

La facturation des frais de cantine du mois de mars a été envoyée aujourd'hui aux familles, ce qui a permis de prendre en compte les remises suite aux repas non pris pour les élèves contraints de rester à la maison à cause des fermetures de bulles.

La facturation du 3e trimestre va être lancée après les congés de Pâques, elle comprendra les frais d'examens pour les classes concernées, en attendant les décisions à venir concernant les examens.

Suite aux décisions prises en Conseil d'Etablissement, une avance sur les frais de scolarité est mise en place pour valider la réinscription de chaque élève pour l'année prochaine. Elle correspond à un mois de frais de scolarité environ, soit £800. L'opération permet de sécuriser les inscriptions, et d'assurer un apport de trésorerie pour l'été. Cela concerne 2831 élèves (effectifs actuels qui est de 3447 moins les Terminales, les boursiers et les enfants de personnel).

Des échéanciers sur 3 mois ont été accordés à certaines familles, et quelques exonérations totales pour des cas particuliers.

Des attestations signées ont été fournies sur demande pour les familles qui avaient besoin de remboursement auprès de leur entreprise. L'établissement n'est pas habilité à fournir des factures pro-format pour ce type d'avance.

REINSCRIPTION (2/2)

Bilan au 30/03/21	paiement £ 800	Boursiers	Personnels	Total
Nombre d'élèves	2831	161	178	3170
Non réinscrits	48	6	5	59
Réinscrits	2014	154	171	2339
Non répondu	769	1		770
En attente réponse définitive			2	2
Taux de réponse	72,84%	99,38%	100,00%	75,71%
Taux de réinscription	71,14%	95,65%	96,07%	73,79%

Il n'est pas demandé aux parents d'élèves boursiers et aux personnels du LFCG de payer cette avance.

Le nombre important de personnes n'ayant pas encore payé les frais de réinscription est à surveiller (770). Ce sont peut-être des familles hésitantes.

Il est difficile de faire des comparaisons avec l'an dernier, la situation sanitaire n'est pas similaire.

L'APL signale que certains parents ont reçu le mail de relance de paiement de l'avance de £800 dans leur boîte spam.

Les directeurs primaires et la vie scolaire pour le Collège/Lycée feront le point directement avec les familles n'ayant pas réglé les frais de réinscription après les vacances.

M. Devilard rappelle qu'il sera important d'avoir de la visibilité, pour la rentrée prochaine, en avril.

L'an dernier, 616 enfants avaient été inscrits (au total). 493 inscriptions ont eté validées à ce jour. Des commissions vont encore avoir lieu et le lycée doit maximiser le nombre d'offres à chaque commission. Une famille qui s'est vu refuser une place lors d'une commission peut en avoir une lors d'une prochaine commission.

M. Devilard observe que certaines familles ne finalisent pas leurs inscriptions après qu'une offre a été faite. Il est important de communiquer auprès des personnes susceptibles d'inscrire leurs enfants de le faire dès que possible, l'établissement sera prêt à accueillir des enfants lors de toutes les commissions d'inscription.

M. Oppenheim demande des précisions sur l'effectif depuis la rentrée de septembre 2020. Le bilan est de - 23 élèves. Il y a eu plus de départs que d'arrivées en janvier et des départs suite au confinement.

Mme Triki demande si le lycée a un retour de l'AEFE concernant les familles non françaises. => Pas de nouvelles des services centraux concernant les aides pour les familles étrangères.

La date du 27 avril à 17H15 est réservée pour organiser une réunion, avec les rerpésentants des familles, au sujet de la stratégie devant être discutée pour les frais de scolarité pour les années à venir.

3. Bilan du retour en présentiel

M. Devilard donne la parole aux directeurs primaires.

M. Fénart explique que le retour s'est globalement bien passé. Les apprentissages ont été réinvestis progressivement. Quand c'est estimé nécessaire, des groupes de soutien sont prévus.

M. Corbet évoque la fermeture de 3 bulles à SK primaire, en accord avec les autorités britanniques, suite à la confirmation de cas positifs depuis la reprise du 8 mars.

Afin d'éviter de mettre en isolement toutes les classes de la même bulle en primaire lors de la déclaration d'un cas positif, de nouvelles réflexions ont été menées. Aussi, M. Corbet et le Dr Momeni ont discuté avec Public Health England (PHE) pour envisager avec eux un certain nombre de pistes.

Pour éviter qu'un grand nombre d'élèves soit obligé de rester à la maison, on pourrait essayer de fonctionner en "bulle-classe", mais il y a beaucoup de contraintes (temps du repas, récréations, partage des locaux avec le secondaire…) qui empêchent d'améliorer significativement le dispositif actuel.

La question du traçage a été posée pour le primaire. Les autorités britanniques ne le permettent pas pour les "key stage 2", correspondant au primaire, les enfants de cet âge ne respectant pas la distanciation sociale.

D'autre part, le port du masque n'est pas recommandé pour les enfants de primaire, essentiellement pour des problèmes d'hygiène. De plus, le port du masque en primaire n'empêcherait pas la fermeture de la bulle.

Pour les cas contacts, le test pcr n'est pas requis, et même en cas de test pcr négatif, celui-ci n'autoriserait pas le retour en classe.

Mme Momeni confirme les propos de M. Corbet. Elle informe le conseil que ces problématiques sont partagées par de nombreuses écoles. Les autorités britanniques reconnaissent la qualité du suivi mis en place par l'établissement.

M. Fénart évoque les cas des écoles de Wix et de MDO travaillant avec des partenaires, ce qui complique encore les situations. Il explique qu'une nouvelle tendance se dessine grâce à l'amélioration de la situation sanitaire. L'école des petits (établissement partenaire du réseau londonien), par exemple, qui était la seule à avoir réussi à faire un système de bulles classes, a décidé maintenant de l'abandonner et de faire des bulles par niveau au retour des congés de printemps.

Mme Faye trouve que le retour s'est très bien passé.

Mme Fénart évoque quelques régulations sur le plan de la sociabilité et des règles de vie.

Mme Exbrayat indique que la durée de 4 semaines (depuis le retour en présentiel) a été suffisamment longue et que les vacances sont les bienvenues autant pour les élèves que pour les enseignants.

En section britannique, le retour a été très positif. Quelques élèves ont eu du mal à garder de la motivation lors des cours en distanciel. Les examens internes sont en cours de finalisation pour fin mai.

M. Devilard évoque le désir et l'envie de reprendre pour tout le monde, mais reconnaît la fatigue liée aux transports et déplacements (il faut réapprendre à revenir sur site, avec la contrainte des trajets).
Il convient de rester vigilant par rapport à la propagation de l'épidémie. M. Devilard insiste sur l'importance de respecter les mesures de protection sanitaire mises en place (mesures qui seront maintenues après les congés).

Mme Carton remercie Mme Feurtet et Mme Porceddu pour la mise en place du mass testing. Les conseils de classe ont été très positifs globalement, il a fallu rassurer des élèves, particulièrement dans les classes à examen. Dans certains conseils de classe, les représentants des élèves ont regretté la quantité de travail très importante.

Mme Feurtet remercie les parents ayant aidé au mass testing. Quelques ajustements ont été nécessaires pour la communication entre les personnes depuis le retour en présentiel.

Mme Gabet évoque le plaisir que tout le monde a éprouvé au retour en présentiel.

M. Oppenheim précise qu'il a fallu réguler un peu plus pour les 6e, afin de reprendre de bonnes habitudes de travail.

Quelques élèves ont renoué contact avec les vies scolaires, alors qu'on pensait qu'ils avaient décroché pendant le confinement, ce qui est une bonne nouvelle.

M. Devilard mentionne le temps de restauration scolaire, qui reste sous contrainte.

Les représentants des élèves indiquent que la lettre du proviseur au sujet du comportement des élèves aux abords du lycée a été très mal perçue par les parents et les élèves.

M. Devilard mentionne les éléments factuels (des lettres de résidents, une intervention de la Police) qui l'ont amené à écrire ce rappel à l'ordre : peu d'incidents à noter mais des groupes d'ados "qui font du bruit", chahutent etc. Des courriers ont été adressés aux "plaignants" en reconnaissant les faits mais en les replaçant dans le contexte exceptionnel actuel.

Mme Franceries, représentante des élèves, relate les conditions de repas non satisfaisantes proches du lycée, particulièrement quand il pleut. Il serait souhaitable de trouver une solution pour organiser un accueil plus satisfaisant.

M. Rest évoque l'option du pack-lunch qui n'a pas été suivie par de nombreux élèves à la rentrée. Il rappelle la responsabilité du lycée quant à la sécurité alimentaire de ce qui entre dans l'établissement, ainsi que l'obligation de respecter les bulles avant d'évoquer les contraintes de nettoyage.

L'ouverture prochaine des restaurants devrait faciliter un apaisement de la situation.

Mme Duncan se fait le relais des élèves, et informe qu'il a été demandé à une classe de Bristish Section d'apporter un repas dans l'établissement, lors de présentations UCAS qui ont eu lieu pendant l'heure du déjeuner.

M. Devilard explique que c'est arrivé 2 fois, en raison de contraintes d'emploi du temps insurmontables, mais ça ne peut pas s'appliquer de manière régulière.

Les jours de pluie restent compliqués, la salle Iselin pourrait être utilisée, mais il faudra faire des arbitrages par rapport à toutes les demandes. C'est un sujet ouvert.

M. Devilard mentionne que les enseignants ont renoncé à manger à la cantine depuis un an maintenant et les en remercie.

Maylis Franceries demande des précisions concernant la pratique d'apporter les repas en british section.

Mme Feurtet explique que ce compromis n'avait été envisagé qu'exceptionnellement à cause des contraintes de l'époque.

Revenant au pédagogique, M. Devilard explique pourquoi des messages concerant des élèves estimés en difficulté par l'établissement ont été transmis à leur famille après que la situation a été relevée lors des conseils de classe. Le rôle des parents est important pour aider à percevoir les signes de difficultés des élèves, particulièrement dans le secondaire. Il demande aux parents de ne pas hésiter à contacter les enseignants s'ils ont des questions ou des doutes quant au travail de l'élève.

4 - Perspectives de la fin de l'année scolaire

Mme Exbrayat indique que le retour des intervenants est prévu, en respectant des contraintes particulières (au sein d'une même bulle ou en extérieur, respect des protocoles sanitaires).

Les activités en EPS s'appuient sur la même logique.

M. Fénart évoque le mois de la francophonie et la grande lessive. Il regrette que certains intervenants ne sont plus disponibles jusqu'en septembre.

Mme Exbrayat parle d'activités de cyclisme dans l'école, la flashmob. Le détail sera élaboré pour le retour des vacances.

Les addendums vont être adaptés pour prendre en compte ces changements.

Il n'est pas demandé aux intervenants de fournir un test PCR. Ils doivent suivre les mêmes règles que les enseignants. La distribution de kits de lateral flow test sera proposée, ces tests se feront sur la base du volontariat.

Mme Exbrayat évoque une confusion chez certains parents. Une famille, ayant un enfant présentant des symptômes, a commandé un kit lateral flow test pour le tester, au lieu de se mettre en relation avec le NHS pour faire un test PCR.

Mme Momeni rappelle que les tests PCR sont destinés aux personnes symptomatiques, les LFT sont pour les personnes non symptomatiques.

M. Devilard répond à la question de l'APL sur les stages de secondes et évoque les difficultés pour les organiser cette année. De nombreuses contraintes ne permettent pas d'envisager une mise en place satisfaisante.

Mme Flitti reconnaît qu'il n'est pas garanti que tout le monde trouve un stage en présentiel, mais indique que de nombreux élèves en ont déjà trouvé au niveau universitaire. Il faudrait pouvoir l'envisager, selon elle, sur la base du volontariat pour les élèves du lycée.

Habituellement, les stages de 2nde ont lieu pendant la semaine des épreuves du bac. Hors les épreuves écrites se dérouleront cette année sur deux jours.

Les représentants des familles estiment que ces stages sont très importants pour les dossiers UCAS.

M. Devilard regrette de ne pas pouvoir s'engager à les organiser de manière officielle.

Mme Triki évoque la possibilité pour l'établissement de faire du cas par cas, faire preuve de flexibilité permettra aussi de recruter des élèves.

Mme Guély indique qu'il suffit de signer des conventions fournies par les entreprises et cite le cas du Lycée de Wembley, où des conventions ont été signées.

M. Devilard refuse de prendre cette responsabilité et ne signera pas de convention au cas par cas. Le lycée a vocation a considérer les éléves en tant que groupe de niveau (la cohorte des élèves de 2nde). L'expérience montre que, pour ce qui relève de la capacité à trouver un stage, la qualité du carnet d'adresse (de l'élève et/ou sa famille) peut être discriminante. Auroriser du cas par cas contreviendrait, estime-t-il, à l'esprit d'un EGD.

La question de l'attractivité de l'établissement est abordée.

Mme Triki insiste sur la communication et la flexibilité.

Dans le contexte actuel, de nombreux établissements à programme français cohabitent à Londres. Il faut se projeter sur les quelques années à venir.

Mme Carton revient sur les stages. En France, les conventions sont également refusées : l'établissement engage sa responsabilité lors d'une signature de convention.

Il serait, selon les représentnants des parents, possible d'envisager des stages sur les périodes de vacances scolaires.

Mme Carton va se renseigner auprès du lycée de Bruxelles.

Le calendrier des examens de fin d'année (niveau lycée) et de fin des cours a été envoyé aujourd'hui.
- Fin des cours Terminales : vendredi 28 mai.
- OIB : épreuves le 3 et 4 juin, philosophie le 7 juin, français le 8 juin.

Pas encore d'information quant au grand oral.

Il est envisagé d'accueillir les élèves après les épreuves du bac pour aider à préparer les épreuves d'accès aux écoles.

M. Colangelo évoque les dates du 9 au 12 juin pour les oraux de l'OIB.

M. Devilard rappelle qu'il faut être attentif aux décisions des autorités à venir (de France).

La reprise des cours aura lieu le mercredi 9 juin.

Pour les élèves de Terminale, il s'agira d'emplois du temps ayant été adaptés aux disponibilités de chacun (certains enseignants étant correcteurs).

Le lycée sera fermé les 7 et 8 juin pour tous les élèves du secondaires, sauf ceux devant participer aux épreuves.

Cette nouvelle information sera relayée auprès de la section britannique.

Mme Franceries s'interroge sur la nécessité d'avoir préparé le grand oral d'ici à partir de fin avril.

M. Colangelo considére que ce calendrier va être chargé.

Mme Triki demande à ce que ces dates soient communiquées rapidement aux parents.

M. Colangelo assurera la diffusion de toutes ces informations.

M. Abouchalache, représentant des élèves, évoque les examens blancs et demande 2 jours de battement entre chaque épreuve.

M. Colangelo assure avoir pris en compte les situations, mais le calendrier offre peu de possibilités et les contraintes sont nombreuses.L'équipe est en train de réfléchir à cette problématique et va communiquer très rapidement.

Les jours de bacs blancs de spécialité ont été banalisés.

M. Jacheet demande l'assurance que la charge de travail sera allégée pendant la durée des épreuves.

M. Colangelo mentionne avoir favorisé des temps de relâche, et il sera demandé aux enseignants d'en prendre en compte. Il assure que les enseignants sont bien informés de la situation et leur fait toute confiance pour que les conditions de réussite soient garanties.

M. Colangelo fait état de la bonne qualité des dossiers des élèves qu'il suit et est tout à fait confiant.

Mme Carton ne manquera pas de rappeler ce message de modération aux enseignants et rappelle qu'auparavant, le bac blanc durait une semaine.

M. Devilard reconnaît que la situation est exceptionnelle cette année, mais estime que la mission de préparation du lycée va être remplie. L'équipe de direction ne manquera pas de communiquer et de rassurer les équipes, les élèves et leurs familles.

M. Abouchalache mentionne l'inquiétude grandissante des élèves. Certains élèves sont en train de craquer.

M. Devilard conseille de s'adresser directement aux professeurs, qui sont les mieux à même d'adapter la réponse à apporter aux élèves.

Mme Gabet répète le même conseil : se rapprocher des professeurs.

Mme Momeni informe le conseil qu'un nombre grandissant d'élèves fait appel au service de soutien psychologique.

Mme Carton estime qu'il est important que les élèves fassent l'épreuve de tests en condition réelle avant de finaliser leur orientation future en classe préparatoire ou en université.

Elle rappelle que le but est de mettre les élèves en situation (logique d'entrainement en configuration examen), pas de les stresser.

M. Devilard sera attentif aux résultats à venir et se veut rassurant.

M. Abouchalache réitère les difficultés que ses camarades lui ont demandé de relayer. Il souhaite que le Proviseur s'engage à communiquer auprès des professeurs pour réduire la charge de travail demandée par les professeurs.

M. Devilard reconnaît qu'il peut arriver que certains professeurs n'aient pas de vision globale de toutes les contraintes vécues par les élèves.

Mme Gabet rassure les élèves quant à la bonne volonté des professeurs pour pouvoir aménager les évaluations, qui restent nécessaires, particulièrement dans le cadre du contrôle continu.

Mme Triki appuie la demande des élèves, particulièrement pour les OIB.

5 - Perspectives de rentrée

M. Devilard présente la carte des emplois.

L'agence a conservé tous les postes, qui ont tous été pourvus, sous réserve que les détachements soient obtenus.

6 enseignants du primaire et 4 du secondaire obtiennent des postes de résidents.

La structure fine n'est pas encore finalisée.

Le secondaire devrait être reconduit à l'identique.

A Wix, pas de changement.

SK 1er degré. 18 classe, avec 2 petites sections > fermeture d'un CE2

André Malraux : objectif de 200 élèves difficile à atteindre, ce qui entraîne la fermeture d'une classe.

Marie d'Orliac : certains niveaux sont « sous-remplis », deux classes vont fermer.

Pas de licenciement malgré tout.

M. Devilard rappelle qu'il ne sera techniquement pas difficile d'ouvrir à nouveau des classes dès lors que nécessaire.

Les enseignants se réjouissent de la résidentialisation de nombreux collègues titulaires actuellement en contrat local, même s'ils regrettent la fermeture des classes, en raison de la baisse des effectifs.

Le sujet de la mobilité des enseignants du premier degré est évoqué et fera l'objet de discussions prochainement.

Les parents posent la problématique des double-niveaux.

Pas de double-niveaux prévu à Wix.

Mme Exbrayat indique qu'il est trop tôt pour proposer une organisation précise au sein des écoles. La structure sera définie après les commissions d'affectation et sera à travailler avec l'équipe.

Mme Triki demande quelle moyenne d'élèves par classe sera en place dans le primaire.

M. Devilard précise que l'arbitrage se fera en fonction des situations pédagogiques et financières.

M. Devilard souhaite évoquer le travail autour du projet d'établissement à venir.

Il marque l'importance qu'il attache à la communication au sein de toute la communauté scolaire en ces temps de grandes transformations.

M. Devilard passe en revue les autres questions de l'APL auxquels des réponses n'ont pas encore été données

- Lors des conseils de classe, certains élèves ont reçu un avis défavorable pour un passage en Seconde. Le lycée leur a proposé une orientation en école anglaise ou dans une filière professionnelle (donc en France). Pourquoi ne leur propose-t-on plus de redoublement ? Les parents qui le désirent peuvent-ils quand même en faire la demande ?
  - ➢ Le redoublement est envisageable sur demande des parents.

- Mass testing
  - ➢ L'opération continuera jusqu'à la fin de l'année. Les élèves sont invités à continuer à se faire tester à la maison avec les kit de test Rapid Lateral flow et aussi pendant les vacances. Le lycée a des tests et en distribuera encore aux élèves.

- PAP. Y a-t-il un document explicatif de la procédure pour les parents, notamment pour ceux qui vont devoir préparer des dossiers pour brevet et baccalauréat? Un document type avec par exemple, des dates, les bonnes personnes à contacter au fur et à mesure de l'année et des examens, serait le bienvenu pour aider les parents dans ces démarches.

Demande d'aménagement aux examens :

➢ Tout est piloté par l'académie de Lille. Tout élève bénéficiant d'un PAP n'a pas forcément d'aménagement pour les épreuves du Bac. La procédure est assez lourde à mettre en place. Mme Momeni rappelle la procédure de mise en place de PAP, à la demande des enseignants généralement. Dans le secondaire, avant, c'étaient les CPE qui informaient les parents de la possibilité pour leur enfant de bénéficier d'aménagement. L'équipe médicale accompagne ces procédures.

Mme Triki fait part d'une demande de document synthétique permettant d'avoir accès à une procédure explicite.

Mme Momeni répond par l'affirmative et va travailler sur un tel document.

Mme Triki fait part de parents mécontents de la fermeture de l'établissement pour les créneaux d'examen le samedi matin par rapport aux aménagements pour les élèves ayant un PAP. Ils n'ont pas la totalité du tiers temps.

Mme Carton explique que l'établissement n'est pas en mesure de faire plus, et qu'en général, c'est satisfaisant.

M. Devilard évoque son expérience passée et insiste sur la nécessité d'apprendre à bien se servir de ce temps supplémentaire.

- Concours kangourou/maths sans frontières et autres concours...Qui décide si la classe va participer ou non à tel ou tel concours? Comment les parents en sont-ils informés? Comment le concours lui-même est-il géré: en classe ou à la maison? Comment mettre ces concours en avant dans la scolarité de nos enfants?

➢ Ils sont organisés sous la responsabilité des enseignants

Mme Carton indique que c'est M. Cecaldi qui s'en est chargé cette année.

Mme Silvestre fait part de la frustration de certains élèves et parents de ne pas avoir pu le faire de manière coordonnée.

M. Devilard va questionner le professeur.

Mme Triki suggère de communiquer au sujet de ces concours au sein de l'établissement.

M. Devilard recommande de se questionner sur les raisons de participer à ce genre d'épreuves : motivation intrinsèque (agir et faire … pour le plaisir d'agir et de faire) ou extrinsèque (agir et faire … uniquement dans la perspective du personal statment).

Il faut inscrire la réflexion au sujet de la communication de l'établissement sur une logique de construction de l'identité de l'établissement.

Mme Gabet souhaite revenir sur les propos des élèves de 1e et terminale. Certains professeurs font part de leurs difficultés face aux demandes de reconsidérer leurs notes ou appréciations. Les professeurs n'ont pas à subir de pression et souhaitent que l'administration les soutienne et communique bien ce message auprès de familles.

Face à la taille de l'établissement, M. Devilard relativise les difficultés.

Mme Gabet tient à assurer que les enseignants travaillent en conscience et n'apprécient pas qu'ils soient remis en cause. La demande de changement de note ou d'appréciation est particulièrement délicate.

Mme Triki demande de la compréhension face au contexte exceptionnel.

Mme Gabet engage l'administration à affirmer sa confiance envers les enseignants.

M. Devilard espère retrouver rapidement des échanges en présentiel afin de retrouver une communication plus normale.

Concernant le nouveau bac, le dialogue avec les équipes pédagogiques est indispensable.

Mme Silvestre remarque que la tradition de notation "sévère" n'est plus compatible avec les nouvelles modalités d'examen (le contrôle continu représente maintenant 10% de la note du bac, plus cette année dus aux aménagements Covid).

Mme Gabet défend les pratiques de ses collègues.

M. Devilard reconnaît qu'il faudra réfléchir aux conséquences de ce nouveau bac.

Maylis Franceries tient à remercier l'ensemble des professeurs pour la grande bienveillance dont ils ont fait preuve lors des derniers conseils de classe.

Achille Jacheet regrette que peu de réponses aient été apportées aux questions qu'il a soulevées.

Jad partage la même impression, ainsi que Maylis.

M. Devilard s'interroge quant à la manière de mieux pouvoir répondre à ces demandes.

Maylis regrette qu'il ne leur ait pas été demandé leur point de vue lors du retour en présentiel en début de réunion.

Mme Triki rappelle que tous les parents sont là pour les élèves.

M. Devilard estime que les outils de communication à distance ne sont pas complètement satisfaisants enend les propos des élèves et explique vouloir prendre en compte leur intervention.

Mme Carton propose de rencontrer les élèves demain pour continuer cette discussion.

Mme Duncan rappelle que la British Section rencontre des problèmes actuellement et souhaite que ces sujets soient abordés.

M. Devilard reconnaît que le mode de communication actuel peut poser difficulté.

M. McNaught va prévoir une réunion.

Après le mot de clôture de M. Devilard, le conseil se termine à 20h25.

Le Proviseur,

Didier DEVILARD

Le Secrétaire de Séance,

Claude BENARD